

Le concept de polycentrisme dans les relations internationales

The Concept of Polycentrism in International Relations

Mustapha ben Abdelaziz*
Université d'Alger 3
Mus_abdelaziz@yahoo.fr

Hamouche Hebib
Université d'Alger 3
ham.heb@hotmail.fr

Date de soumission: 01/09/2012

Date d'acceptation: 01/12/2012

Résumé: Depuis la fin de la guerre froide, les Relations Internationales sont à la recherche d'un renouveau théorique. Uni-polarité (Empire dirigé par une superpuissance),

Multipolarité, Apolarité... les cadres d'analyse proposés sont discutés et confrontés à la complexité et la dynamique d'un champ d'études en quête de certitudes. La notion de Polycentrisme a été évoquée avec les premières dissensions au sein des deux blocs. Depuis le monde a connu des décompositions et des affirmations de puissance ; ceci renforce l'idée de polycentrisme confortée par la pluralité des systèmes politico-économiques existants.

Mots clés: Théorie des Relations Internationales- Polycentrisme.

Abstract: Since the end of the Cold War, International Relations have looked for a theoretical renewal. Unipolarity (Empire led by a unique superpower), Multipolarity, Apolarity...

This article discusses the proposed analytical frameworks in the light of the complexity and dynamics of a scientific field in search of certainties.

The notion of Polycentrism was mentioned amid the first dissensions within the two blocs that have dominated the world affairs. Since then, the international system has experienced failures and assertions of power. Such a process indicates that the idea of polycentrism has become reinforced by the plurality of existing political-economic systems.

Keywords:

International Relations Theory - Polycentrism.

* Corresponding author

Introduction

Dans cette étude nous exposons une approche et une définition de l'ordre en cours des relations internationales. La recherche des centres de décisions et l'explication du fonctionnement des relations internationales constituent la matrice de l'étude.

L'explication de la décision en politique étrangère et l'analyse de ses causes implique des facteurs internes et des facteurs d'ordre externe, l'on parle de « linkage politics » ⁽¹⁾. L'appartenance à un système régional de même que le système international influent sur les facteurs qui déterminent les causes de la décision prise au niveau des États. Les sociétés sont « pénétrées » ⁽²⁾ directement par des non-membres mais aussi par des valeurs, croyances partagées avec les membres de la même aire régionale, de la même aire de civilisation et les obligations nées de l'adhésion à des organisations régionales.

Nous postulons l'existence ou la formation de centres de puissances et/ou d'influence qui sont en concurrence: des États-continentaux (États Unis d'Amérique, Russie, Chine, Inde) ou des États dits « Émergents » préfigurant la formation d'ensembles régionaux plus ou moins intégrés (Brésil, Mexique, Afrique du Sud, Algérie, Égypte, Turquie, Iran, Indonésie...).

1- De la guerre froide au polycentrisme

La chute du pouvoir bolchevique en URSS, puis la formation de la communauté des États indépendants autour de la Russie a sonné le glas de la première expérience de révolution prolétarienne institutionnalisée dans un État, depuis Octobre 1917, et a mis fin à un

¹ L' expression est de James N. Rosenau, « Linkage Politics, Essay on the convergence of National and International Systems », Ed. Free Press, 1969

² « Une société est « pénétrée » lorsque des non-membres participent directement et effectivement à son processus décisionnel », in James N. Rosenau, « The scientific Study of foreign Policy », New York, Free Press, 1971, p. 108-9 cité par J. Barréa, « Théorie des relations internationales » Ciacco éditeur, bruxelles 1978, p.38

demi-siècle de guerre froide (1945-1989) opposant deux camps militaires surarmés et dont les leaders, puissances nucléaires se neutralisèrent mutuellement en reportant leurs conflits militaires vers des puissances secondaires et des affrontements limités à l'utilisation des armes conventionnelles.

Le système bipolaire régissant les relations internationales, nourri de la neutralisation militaire, des oppositions idéologiques et de la « coexistence » économique entre les deux superpuissances, Etats Unis d'Amérique et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, s'est dissous dans les processus de globalisation du marché et de la communication et dans la mondialisation des préoccupations humaines portées par des réseaux transfrontaliers inaugurant une quête encore inachevée d'un modèle de « gouvernance globale » à l'échelle du monde.

L'opposition entre les deux camps capitaliste et socialiste à réduit les relations internationales à une polarisation « Est-Ouest », reléguant un « Sud » pauvre et dominé ; oubliant du coup que l'éclatement des espaces coloniaux européens, et l'affirmation de nombreux États nouvellement indépendants sont aussi des éléments fondamentaux de l'ordre actuel. ⁽³⁾

Au plan doctrinal de nombreuses thèses sont élaborées. Elles sont fondées sur des schémas de distribution de la puissance allant d'un modèle unipolaire sous la houlette des USA, qualifiée de super puissance, et de leurs proches alliés au sein de l'OTAN, à un modèle multipolaire reliant différentes régions du monde et une improbable « a-polarité » des relations internationales.

Cependant, il n'y a aucun modèle explicatif consacré. Les interrogations doctrinales peinent à intégrer les questionnements en

³ Ce qui donnera naissance au Mouvement des Pays Non-alignés et son apport à la décolonisation ; adoption de la résolution de 1960, portant déclaration de l'Assemblée générale de L'ONU sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux

cours à propos de la définition du cadre institutionnel et fonctionnel de la gouvernance d'un monde « tout autant unifié qu'éclaté » selon l'expression de B. BADIE. Bien qu'amoindri, le rôle des états demeure; « il est un rempart aux velléités d'affirmation d'une société internationale apaisée des tourments des irrédentismes identitaires, ethniques et religieux » ⁽⁴⁾, lesquels pendant longtemps, ne furent apprécier qu'au travers du prisme des affrontements idéologiques.

Ce que nous envisageons de soumettre à réflexion est de confronter à l'évolution présente et future des questions internationales, une nouvelle échelle d'approche que nous désignons par la notion de « polycentrisme » que nous postulons comme fondement, à venir, de la « gouvernance mondiale ».

2- Le concept de «polycentrisme»:

Le dictionnaire définit le polycentrisme comme le fait qu'il existe plusieurs centres dans une même organisation. C'est un système politique qui admet plusieurs centres de décision. ⁽⁵⁾

La mondialisation tend à l'achèvement de l'intégration du système international; de ce fait nous pouvons postuler l'étude des relations internationales par la mise en œuvre du concept de polycentrisme, entendu comme couvrant les centres de puissances existants et les centres de puissance émergents.

Le cheminement du concept de polycentrisme a suivi plusieurs voies et son application, le processus de globalisation aidant, s'est élargi aux relations internationales.

2-1 Polycentrisme et multipolarité

A la suite des travaux de Morton Kaplan sur l'analyse du système international, l'étude de la prise de décision en politique étrangère

⁴ Bertrand badie, La fin des territoires, essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect, Paris Ed. Fayard, p 203

⁵ Dictionnaire Petit Larousse, 1989 p 761

menée par Richard Snyder (⁶) se saisi de l'affirmation de pôles de décision autonomes au sein des deux blocs. Depuis les défis français symbolisés par la politique « d'indépendance » du Général De Gaulle face à l'Organisation de défense atlantique, le système bipolaire va perdre progressivement de sa rigidité et accepter une certaine souplesse dans l'élaboration des politiques étrangères.

Dès le 17 septembre 1958, moins de trois mois après son retour au pouvoir, de Gaulle avait envoyé – en vain – à l'Américain Dwight David Eisenhower et au Britannique Harold Macmillan un mémorandum exigeant une « direction tripartite » de l'Alliance. Et, depuis, il avait multiplié les prises de distance.

Le 7 mars 1966, Charles de Gaulle ... annonce au président américain Lyndon Baines Johnson le retrait de Paris du commandement militaire intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN, créée en 1949).

Cette constatation se vérifie aussi au sein du bloc soviétique et du système de défense du pacte de Varsovie.

2-2 Polycentrisme et internationalisme prolétarien:

L'utilisation du terme polycentrisme (⁷) réapparaît dans les relations internationales au moment du schisme Sino-soviétique, au début des années 1960, pour rendre compte de l'affirmation d'un

⁶ Richard C. Snyder et Glenn D. Paige, *The United Nations Decision to resist Aggression in Korea : The Application of an analytical Scheme*, in *Administrative Science Quarterly*, III, 1958.

⁷ Kenan Georges Frost, « polycentrism and western policy » in *Foreign Affairs*, 1964, vol. 42 N°2. L'auteur note à ce propos "Much of the discussion in western countries today of the problem of relation with world communism centers around the recent disintegration of that extreme concentration of power in Moscow

which characterized the communist bloc in the immediate aftermath of the Second World War and the emergence in its place of plurality of independent or partially independent centers of political authority within the bloc: the growth, in other words, of what has come to be described as **polycentrism**".

nouveau centre de décision au sein du mouvement communiste international qui s'ajoute à la défection de la Yougoslavie en 1948.⁽⁸⁾

Les deux États communistes, porte flambeau de l'internationalisme prolétarien depuis que la Chine (en 1949) a rejoint l'Urss (premier État communiste depuis 1917), connaissent depuis le début des années 1960 des divergences doctrinales quant à la conduite à adopter contre l'impérialisme, « émanation du système capitaliste mondial »; lesquelles divergences étaient défendues jusque-là par les partis politiques au sein de l'Internationale communiste

Plus prosaïquement deux faits expliquent la division qui s'est opérée dans «le monde communiste»: premièrement, les changements intervenus en Urss depuis la mort de Staline en particulier l'adoption de la politique de coexistence pacifique entre le socialisme et le capitalisme et deuxièmement la Chine, passée au rang de puissance nucléaire, annonce sa théorie des trois mondes qui assimile l'Urss «révisionniste » aux forces impérialistes mondiales.

Depuis, Pékin devient le deuxième centre d'impulsion des partis communistes à coté de l'ancien et ex-unique centre d'influence qu'était Moscou. Les deux, désormais, sont capitales du communisme international et les partis communistes de part le monde se divisent en prochinois et prosoviétiques. Ainsi se constitue le polycentrisme dans le système socialiste mondial

Sans aller à une improbable rupture avec les Etats-Unis vu l'importance des relations commerciales et technologiques que les Chinois et les Russes entretiennent avec les américains, la Chine et la Russie entendent faire valoir leur propre voie de développement. Les deux Etats qui ont adopté l'économie de marché, affirment le droit à construire des systèmes politiques et sociaux différents et privilégiés

⁸ Le 11 août 1948 [L'URSS] rompt les liens diplomatiques avec la Yougoslavie et l'accuse d'être déviationniste. Tito devient dans le langage communiste une « vipère lubrique », un agent provocateur de l'impérialisme. In J. Heffer et M. Launay, « Histoire contemporaine » tome III, de 1945 à nos jours P. 199, Ed. Hachette, Paris 1980 286 pp.

les principes de souveraineté et de non ingérence dans les affaires internes.

Nous pouvons affirmer que la tendance à l'instauration d'un polycentrisme se confirme cette fois ci par des partenaires de poids sur la scène internationale. Ceux-ci affirment leur différence, imposent des modèles politiques propres, mais aussi leurs souverainetés indépendantes et de fait ils constituent des centres de décision autonomes et possèdent des attributs de puissance probants.

2-3 Polycentrisme et pluralisme

Répondant à d'autres préoccupations, une dizaine d'années plus tôt, Vincent Ostrom évoque le concept de « polycentrisme » qu'il oppose au pluralisme. ⁽⁹⁾

Dans un système pluraliste « la séparation des pouvoirs et des systèmes d'équilibre des pouvoirs sont nécessaires afin d'éviter les dysfonctionnements et les abus de monopole ».

Dans un système politique polycentriste où il n'y a pas d'autorité suprême, « l'autorité peut toujours être contestée. L'autorité déterminante dépend de la concurrence entre les multiples structures décisionnelles ». ⁽¹⁰⁾ Cette définition convient à notre sens à l'état du système international actuel.

Les modèles de gestion polycentristes s'appliquent dans divers domaines. Ostrom signale leur validité pour :

- les économies tant publiques que mercantiles,
- les systèmes de gouvernement caractérisés par la séparation des pouvoirs et par une série de vérification et

⁹Voir compte rendu et discussion des travaux de Vincent Ostrom, Tiebout et Warren (1961), Anderson, Clement et Crowder (1998), Ostrom (1994) in A.Fernandez-Gonzalez et B.Aylevard, document faisant suite à un atelier organisé par la FAO en Décembre 1997. www.fao.org/doc_rep/x3030F/x3030F00.htm

¹⁰ Id. (1998)

d'équilibres,
-et les modèles de l'ordre international.

C'est ce dernier système, l'ordre international qui nous intéresse. L'auteur note qu'un « système polycentrisme n'est viable que s'il est en mesure de résoudre les conflits et maintenir la concurrence dans les limites acceptables ».

L'ordre international polycentrique que nous envisageons implique l'ensemble de la communauté des Etats avec cette réserve que l'expression de leur souveraineté en matière de décision de politique étrangère est déterminée par leur capacité à s'ériger en centre de décision effectif, donc actif et porteur de stratégie face à la concurrence des autres centres de décision. Cette concurrence objective délimite les domaines et les moments d'accès à l'exercice effectif de la souveraineté de chaque Etat.

De plus, il exige une société internationale apaisée ou ne connaissant que des conflits de faible intensité.

Cette notion de marge de manœuvre des centres de décision étatique est actuellement objet de débat au sein de l'Union Européenne.

Polycentrisme et Fédéralisme en Europe :

Dans un ouvrage consacré au polycentrisme en Europe et rédigé sous la direction de Guy Baudelle et Bernard Castagnède, ⁽¹¹⁾ le concept de polycentrisme est proposé comme la traduction de certaines valeurs que les pays européens ont en partage. Ces valeurs sont: la liberté, la diversité, la mixité, la justice, le patrimoine

¹¹G.Baudelle et B.Castagnède (sous la direction de): *le polycentrisme en Europe*, Ed. de l'Aube, Paris 2002, 267 p. (ouvrage issu du travail du groupe de prospective Datar "Europe et Aménagement du territoire", Guy Baudelle et Bertrand Castagnède se sont associés à Rémy Allain, Danièle Charles-Le Bihan, Philippe Cichowlaz, Jean-Louis Coll, Juliette Critescu, Olivier David, Catherine Guy, Jean Ollivro, Jean Peyrony, Emmanuèle Sabot.)

commun, le développement durable.

« Ce livre, écrivent-ils, fait travailler le concept, en révèle la fécondité et les difficultés et montre qu'il ne s'agit pas d'un schéma univoque de l'organisation de l'espace ou d'un quelconque 'équilibre' territorial dessiné par des utopistes. Il permet de poser les bonnes questions : Quelle société voulons-nous ? Plus d'Europe ? Communautaire ? Intergouvernementale ? Plus d'Etat-nation pour sauvegarder nos mécanismes de solidarité ? Plus de décentralisation pour partager la responsabilité ? »

Ils proposent la traduction de ces valeurs européennes communes en un concept spatial : le polycentrisme.

3- Polycentrisme et régionalisation des relations internationales

Le polycentrisme recoupe ce qui est désigné par la régionalisation des relations internationales et la recherche de la dynamique de la formation de ces ensembles. Par centre nous entendons aussi bien des Etats influents de part leur étendue territoriale, leur puissance et potentiel économique et militaire (Etats-Unis, Chine, Inde...) que des ensembles régionaux plus au moins formés à l'image de l'Union Européenne, de l'Amérique latine ou du monde arabe...).

Il, le polycentrisme, se distingue de la multi-polarisation du monde, même si comme le précise Pascal Boniface⁽¹²⁾ cette notion (la multi-polarisation) recouvre un processus « fait de multiples épisodes qui se superposent sans qu'il soit possible de préciser avec certitude le jour à partir duquel plus rien n'a été comme avant...on assiste à un affaiblissement relatif des Etats-Unis qui demeurent néanmoins la première puissance mondiale, et à l'émergence non seulement de la Chine et de la Russie, mais aussi du Brésil, de l'Inde, et de multiples autres acteurs internationaux». L'on ne peut effectivement dénombrer définitivement le nombre d'acteurs ou de centres de puissances existants déjà ou de centres à venir.

¹²P. Boniface, Directeur de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS – France), in le journal Le Monde du 26 Septembre 2008

De plus, souvent, cette réalité internationale laisse transparaître sous les ensembles régionaux des survivances d'empires en projet de résurrection ou en projet de formation ; les Etats-Unis d'Amérique se projettent en empire et la Russie, la Chine... n'ont jamais renié le rêve d'un « retour impérial ». ⁽¹³⁾

Nous sommes ici devant une tentative de dépassement du modèle de bipolarisation par une multiplication des acteurs dans une logique de redistribution de la puissance due à l'affaiblissement du plus fort et à la montée de nouvelles forces. Le fonctionnement des relations internationales reste, néanmoins, fondé sur la puissance mais tempéré à notre sens par l'existence d'une marge de manœuvre autorisant une certaine présence et activité sur la scène mondiale.

Cette notion de polycentrisme est dynamique et suit l'évolution des acteurs en concurrence.

3-1 Polycentrisme, globalisation et développement.

L'irruption des pays émergents recompose la configuration de l'avenir du monde ; si pour la Russie et la Chine (membres du conseil de sécurité) c'est une revanche sur la suprématie de l'Atlantique (Etats-Unis d'Amérique et Europe), pour les autres c'est une rentrée de régions ignorées et exclues du système westphalien dans la décision internationale.

Derrière les pays émergents nous percevons :

- l'affirmation de nouveaux partenaires stratégiques au sens qu'ils peuvent disposer de marges de manœuvre et d'action à l'extérieur.
- Derrière l'émergence de nouveaux Etats ce sont des régions entières qui sortent de l'immobilisme dans lequel elles étaient du fait de leur domination par des forces étrangères et/ou de leur exclusion. Elles sont porteuses d'histoire, de civilisations à l'assaut du condominium européen et anglo-saxon.

¹³ Gabriel Wackermann, « La fin des empires : accident ou destinée ? », Paris, Ellipses Ed. 2006. 192 p. voir p. 165 et s.

L'unification du marché, l'internationalisation du processus de production et l'essor du libéralisme ont poussé à la privatisation des économies. « Le consensus de Washington » consacre le mouvement général de libéralisation et de privatisation ; cependant « l'explosion économique de la Chine et de l'Inde depuis 2 000 ... permet... une croissance économique sans pareil alors même que l'appareil étatique de ces deux pays, sous des formes certes très différentes, est puissant.»⁽¹⁴⁾

La reconnaissance de nouvelles et autres voies possibles d'organisation des Etats s'impose et dépasse « le consensus de Washington ». Ce processus est le fait de puissances émergentes, la Chine et l'Inde, lesquelles s'ajoutent à la Russie et forment des centres d'influence qui consolident le mouvement de polycentrisme amorcé depuis les années 1960 dans les relations internationales. Cependant la problématique du développement reste entière du fait des disparités entre les économies des différents centres de puissance et d'influence.

3-2 Polycentrisme, développement inégal.

La dichotomie: un centre et une périphérie devient polycentrisme et périphérie (s) rattaché (es) aux centres; il n'y a plus un seul centre dominant et déterminant de l'évolution des autres tel envisagé par Samir Amin, mais une multitude de centres dont certains déjà établis se sont constitués à différentes étapes de l'histoire et d'autres se sont affirmés récemment et sont en voie de consolidation⁽¹⁵⁾.

La théorie du développement inégal, définie dans les travaux de Samir Amin, est fondée sur la loi de la valeur laquelle opère dans un système international caractérisé par la mobilité internationale des marchandises et du capital et l'immobilité du travail

¹⁴ Benoit Chevalier : « La mondialisation démythifiée, un iPhone à Bamako, Ed. Autrement, Paris 2008, p 35

¹⁵ S. Amin parle aussi de centres relais au centre de l'impérialisme. Ces centres régionaux sont des relais dans l'expansion à l'international du capitalisme mondial et participent au processus d'exploitation et de prélèvement de la plus-value au détriment des pays de la périphérie.

L'économie internationale dans sa diversité et ses inégalités est une unité sous la domination homogénéisant du capitalisme et le corolaire de cette unité est la prééminence des valeurs internationales lesquelles transformées en prix internationaux au moment de l'échange causent un transfert de valeurs car les rémunérations du travail qui est immobile varient d'un pays à un autre. C'est cette immobilité du travail que le capital met à profit ; il émigre vers la périphérie s'il peut obtenir une rémunération meilleure et ce souvent en plus d'autres avantages obtenus par la présence de matières premières ou d'autres avantages concourant au processus de production.

L'ensemble de cette théorie est exposée dans les ouvrages de Samir Amin dont «L'accumulation à l'échelle mondiale... » et «L'échange inégal et la loi de la valeur» publiés dans les années 1970... etc. ⁽¹⁶⁾

Au niveau de l'analyse socio-historique, le développement inégal fonde la théorie de la dépendance élaborée à la fin des années 1950 et qui sera formalisée par la mise en évidence des rapports entre « pôles positifs dominants et pôles négatifs dominés » ⁽¹⁷⁾, nés des mécanismes d'intégration inégalitaires. Cette domination est aussi valable en termes de raisonnement à l'échelle des Etats qu'à celle des régions.

Les principaux animateurs de cette école sont R. Prebisch, ex. secrétaire général de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), Cardoso, Dos Santos et A.G. Frank.

Les relations asymétriques entre les pays du Nord et ceux du

¹⁶ S. amin: « L'accumulation à l'échelle mondiale, critique de la théorie du sous-développement », Ed. Anthropos, Paris, 1970, 592 p.

S. Amin : « L' échange inégal et la loi de la valeur », Ed. Anthropos, Paris, 1973, 148 p.²

¹⁷ Voir les publications des économistes André Gunder Frank, Cardoso, Dos Santos, Celso Furtado, Raoul Prebisch et du politologue Johan Galtung

Sud imposent la dépendance à ces derniers, économique mais aussi politique, culturelle, sociale...qui tisse des relations d'intégration qui bloquent toutes issues de sortie ou velléité de remise en cause des rapports inégalitaires.

Le prolongement de cette orientation basée sur l'analyse marxiste et fortement inspirée du structuralisme aboutit à une nouvelle réflexion moins orientée qui privilégie la recherche des manifestations de relations d'interdépendance entre les économies nationales et les Etats au sein du système international.

3-3 Polycentrisme et interdépendance

Les relations entre les unités constitutives de la scène internationale sont des liens non de dépendance mais des rapports d'interdépendance. Les mécanismes de l'interdépendance modulent des rapports entre unités inégales et constituent une réalité contradictoire des interconnexions, des « transactions » et du fonctionnement du système international. La notion de l'interdépendance s'est avec la globalisation imposée et s'est enrichie de nouveaux questionnements visant à définir la nature et le sens de l'implication de la société humaine à travers l'action des Etats et les multiples réseaux internationaux.

De nos jours, la délimitation de ces centres crée ou plutôt passe par des lignes de fractures diverses et de nature variée qui se matérialisent, non par un tracé de frontières, mais par des divergences et des oppositions à l'instauration d'instruments et à la mise en œuvre de relations de coopération. Il n'est donc, ici, point question de la notion de frontière politique et /ou physique qui délimite les territoires des Etats (¹⁸) mais de lignes de démarcation aussi effectives qu'incertaines désignant des aires culturelles, religieuses ethniques linguistiques, de civilisation ... etc.

Le fonctionnement des relations internationales est un

¹⁸ B. Badie, la fin des territoires, 1995, OpCit.

ensemble de rapports complexes. La lecture de ces rapports au travers du paradigme de la puissance de l'école réaliste et de son corolaire néo marxiste de la dépendance ignore toute une marge de manœuvre faite de possibilités d'influencer ou de participer à la mise en place de l'ordre international ou à son fonctionnement.

4- La politique étrangère à l'ère de la mondialisation

4-1 Le pouvoir d'influence

Au XXI^e siècle, pour reprendre les termes de Bui Xuan Quang, directeur du Centre de recherche sur l'Asie à l'université de Paris X-Nanterre, « la puissance réside plus dans le pouvoir d'influence que dans la gesticulation armée ou militaire »⁽¹⁹⁾. Les travaux de Bertrand Badie ont beaucoup exploré cette remise en cause de la prépondérance de la compétition entre puissances et qu'il désigne, d'ailleurs par « l'impuissance de la puissance »⁽²⁰⁾.

Cependant, nous ne pouvons conclure à une sortie complète du monde de la logique des affrontements et des jeux de puissance. Les interventions extérieures des puissances en état de connivence, de complicité et de quasi entente affichée ou secrète n'ont pas cessé de contrevenir à la règle d'égalité entre les Etats souverains en recourant à la force contre des Etats plus faibles sous couvert d'un droit d'ingérence autant discuté qu'unique.

La mondialisation en resserrant les liens internes du «Village planétaire»⁽²¹⁾ par le développement sans précédant des moyens de communication, en instaurant une interdépendance multiforme et diverse (économie, santé, sécurité, environnement...), en multipliant les liens d'inclusion au système international (appartenance à des organisations internationales, adhésion à d'innombrables traités ...) et en généralisant l'action internationale que ce soit au niveau des Etats ou des individus a créé de nombreux lieux où l'on peut participer où

¹⁹ In le journal Le Monde/ Chat/ du 11 Octobre 2006

²⁰ Bertrand Badie : « L'impuissance de la puissance », Ed. Fayard, Paris, 2004

²¹ Mc Luhan, « Message et Massage, un inventaire des effets ».Ed. Jean_Jacques Pauvert, Paris 1968, 160 p.

pour le moins prétendre influencer l'élaboration et la prise de décision dans les affaires du monde.

4-2 La gouvernance globale

La gouvernance globale implique objectivement un consensus liant les différents partenaires des relations internationales.

Le système multipolaire est envisagé comme un substitut à la domination unipolaire exercée par les Etats-Unis. Or ce correctif à l'hégémonie politique «impériale» de la première puissance mondiale est perçu comme un nouvel agencement géopolitique qui associe des partenaires influents à la conduite des affaires du monde. Cependant il prône un système fondé sur l'ordre de l'Etat-nation en faisant fi de leur caractère démocratique ou non. Cette alternative comporte une contradiction, sinon un paradoxe, qui ne peut concilier des acteurs se prévalant de valeurs non partagées et sources d'oppositions inconciliables.

Pour exemple, les valeurs du parti unique en Chine partenaire obligé de la société internationale ne sauraient se suffire d'être des exceptions conciliables à terme avec les valeurs consacrées et recommandées par les textes à portée universelle adoptées dans le cadre de l'organisation des Nations-Unies au sortir de la deuxième guerre mondiale et au moment de la guerre froide.

Les différences de perceptions sur un minimum de valeurs universelles que tente de conjurer, entre autres, «l'hypothétique» dialogue des religions est de nos jours une réalité incontournable. L'illusion de la gouvernance globale se nourrit en fait des confusions induites par l'internationalisation de l'activité économique, de l'instauration d'un marché global régi par les règles du libéralisme.

4-5 Le quiproquo capitalisme et libéralisme:

Le capitalisme n'est pas un système unique et définitif et le libéralisme est un ensemble de valeurs plurielles.

- Le système capitaliste

Les différentes conceptions du capitalisme ont longtemps étaient réduites en une image réductrice où selon la vulgate marxiste l'infrastructure ou la base économique détermine en « dernière instance » la superstructure politique, la forme du pouvoir et l'organisation de l'Etat.

L'histoire récente a montré que le capitalisme, modèle de production économique peut coexister avec des modes d'organisations politiques très divers et différents les un des autres. Ainsi le capitalisme a bien vécu avec des systèmes politiques libéraux nuancés, totalitaires (fascisme et nazisme) (²²), à parti unique et socialistes sinon marxistes (Russie depuis 1990, Chine, Cuba...).

Ce n'est pas un système mais une forme évolutive de l'organisation de l'activité économique qui connaît plusieurs types d'agencements social, politique, culturel... il n'ya pas de règles ou de combinaisons d'interactions définitives et intemporelles.

Ce sont d'ailleurs ces considérations que Michel Aglietta et Robert Boyer (²³) agenceront en théorie et qu'ils exprimeront par la fondation de l'école de la régulation à la fin des années 1970. Cette école définit les types de capitalisme à partir des données historiques propres à chaque Etat et du mode d'organisation adopté par les pouvoirs en place. Le potentiel de croissance et de stabilité économique sera fonction de l'adaptation des institutions aux conditions historiques du pays.

Avant cette formulation théorique, le système capitaliste se concevait en opposition à un autre système dit socialiste. Cet antagonisme est entretenu par une lutte idéologique laquelle nous

²² Carl SCMITT développe une vision absolutiste de la puissance étatique, anti libérale où le libéralisme ne serait que de l'indécision organisée.cf. A. Doremus : »Introduction à la pensée de C. Scmitt » in Archives de philosophie , Vol.45, N° 4, Oct.- Déc. 1984, pp 585-665.

²³ Michel AGLIETTA : « Régulations et crises du capitalisme »,Ed. CalmanLévy , Paris 1982 , 334 p.

Robert BOYER : « Théorie de la régulation, une analyse cririque », Ed. La Découverte, Paris 1986, 142 p.

semble avoir fait long feu depuis la chute de L'URSS, pilier de l'internationale communiste et de la lutte anti impérialiste dont l'objectif était la destruction du « système capitaliste » et aussi par l'orientation libérale de plus en plus assumée par le courant socialiste en particulier européen.

Nous sommes tentés de dire que le capitalisme en tant que système est bien fini avec la fin de cette lutte et que depuis le capitalisme désigne une pluralité de formes d'organisation de l'activité économique.

Le discours marxiste ne survit d'ailleurs que par le rappel de l'antagonisme contre l'impérialisme mais cette fois en l'absence de système socialiste et l'économie libérale, seule en cours, tient d'une autre conception et exige une autre grille de lecture.

6- LE POLYCENTRISME ET LA FORMATION DES CENTRES.

Les traités de Westphalie (1648) ont donné forme à la société internationale contemporaine en consacrant le rôle et la suprématie des États et en posant pour la première fois le principe fondamental de la souveraineté et de l'égalité des États. Cependant cet agencement des relations interétatiques qui mit fin à la guerre de trente ans (commencée dans le saint empire romain germanique puis élargie à d'autres États notamment la France et l'Autriche) ne concernait que les puissances souveraines européennes de l'époque; il s'agissait des cinq monarchies que sont la France, l'Autriche, le Royaume de Prusse, la Russie et l'Angleterre. Cet ordre sera renforcé après le congrès de Berlin (1815) qui créa le concert des Nations, maîtres de l'Europe (France, Autriche, le Royaume uni et la Russie), mais exerçant une suprématie qui va tendre à régenter le monde. Le XIXe siècle est celui de la domination de l'Europe.

Parallèlement, ce siècle est aussi celui de la révolution industrielle, de la transformation radicale des techniques de communication entre les peuples et de l'établissement des empires coloniaux. Des milliers de traités bilatéraux et multilatéraux vont régir

les relations entre les Etats, dans des domaines aussi variés que la libre circulation des personnes, des monnaies, les contrats de commerce. Une communauté d'intérêts fondée sur la solidarité entre les Etats se traduisait par la création des premières organisations internationales.

Ce système européen des relations internationales s'effondrera au XX^e siècle ; mais avant de revenir à l'ordre issu des deux affrontements militaires majeurs qu'a connu l'humanité il s'impose de dépasser cette lecture européocentriste du monde qui n'envisage le monde que comme un prolongement des politiques et des préoccupations extérieures des puissances européennes.

Pour ce faire nous proposons une analyse des relations internationales qui tienne compte de :

- l'étude de l'histoire des relations internationales sur la longue période développée par Fernand Braudel (²⁴),

- de « ces forces profondes » qui agissent selon Pierre Renouvin et Jean Baptiste Duroselle (²⁵) au cœur des relations internationales.

- de la vision générale des choses d'Arnold Toynbee qui écrit « à l'époque actuelle de l'histoire de [...la...] la société occidentale, tous les Etats nationaux, du plus grand au plus petit, se prétendent de même des entités durables, autonomes et indépendantes du reste du monde... les historiens n'ont pas échappé plus que les autres à de telles fixations du sentiment social à des groupes nationaux » (²⁶). L'auteur avance que ces historiens « ...trouveront probablement un champ intelligible d'étude, dans un paysage où l'horizon ne se bornera pas aux frontières d'une seule nationalité, et adapteront leurs méthodes actuelles à des notions de plus grande envergure » (²⁷). Ces « champs intelligibles de l'étude de l'histoire...sont des sociétés qui ont une plus grande

²⁴ F. Braudel : « tout événement s'inscrit dans un temps historique : long, moyen et court » voir « La Méditerranée à l'époque de Louis Philippe II », Thèse, Ed. A. Colin, Paris 1949, Ed. revue et corrigée 1967 T I 589 p – t II 629 p

²⁵ J. B. Duroselle : « introduction à l'histoire des relations internationales », Ed. Armand Colin, Paris 1964, 523 p.

²⁶ Arnold Toynbee, « L' Histoire » Ed. Bordas, Paris 1981, 687 pp P. 31

²⁷ Id. p.36

expansion dans le temps et dans l'espace, que des nations ou des cités-États ou n'importe quelles autres communautés politiques » (²⁸).

- la recherche du mouvement, de la dynamique d'évolution et des événements qui structurent l'ordre international et déterminent le fonctionnement.

- l'évaluation des équilibres, nécessairement temporaires, sinon précaires qui définissent les périodes historiques de cette évolution et l'étude des valeurs économiques, culturelles... communes à un monde qui est en construction et qui connaît des changements de plus en plus rapides.

- L'inscription du rôle international de l'Etat d'abord dans son environnement régional, espace naturel et géopolitique de sa formation.

De part ces considérations nous pouvons distinguer les périodes et les configurations des relations internationales suivantes :

- 1- La Méditerranée, premier centre du monde ou le berceau des révélations divines.

- 2- L'Europe, la suprématie industrielle.

- 3- L'Atlantique, l'Amérique relaie l'Europe vieillissante.

- 4- Le Pacifique, l'Amérique et le Japon revigorent la compétition internationale.

- 5- La réémergence du « dragon » chinois et de « l'éléphant » indien.

- 6- Les nouvelles puissances émergentes: Brésil, Mexique, Corée, Afrique du Sud ...

- 7- L'Eurasie, idée ancienne de l'opposition « renouvelée dans les termes d'une guerre de civilisation, entre la Thalassocratie (le pouvoir maritime, l'atlantisme) et la puissance de la terre eurasiennne, dont la Russie constitue le cœur.

7- Conditions à la formation et au fonctionnement du polycentrisme dans les Relations Internationales:

- Existence de valeurs communes, croyance en un patrimoine commun et action en vue d'un développement durable.

- Absence d'autorité suprême et engagement collectif pour le maintien

²⁸ Id. p.47

du système.

- L'autorité dépend de la concurrence entre les multiples centres de décision.
- Le polycentrisme n'est viable que si le système est en mesure de résoudre les conflits et de maintenir la concurrence dans des limites acceptables pour sa survie.
- Existence de centres de décision effectifs, sans limite du nombre, doté d'une puissance probante. ⁽²⁹⁾
- pouvoir d'influence et de participation à la prise de décision.

Conclusion

Dans cet article non exhaustif nous avons tracé les grandes lignes de ce qu'a été l'utilisation de la notion de polycentrisme dans les relations internationales et nous avons présenté une réactualisation possible de cette notion pour contribuer au débat en cours sur la nature des relations internationales aujourd'hui. Nous avons désigné par « Etats- continent » les grandes puissances du fait de leur superficie, leur puissance militaire, économique, démographique... et substituer les « Régions » aux Etats de puissance secondaire en tant que champ de recherche heuristique plus une vision de prospective de l'évolution des relations internationales vers plus d'intégration régionale des régions « inorganisées » autour des Etats des pays émergents.

Bibliographie:

Morton Kaplan : «System and Process in International Politics »,New York, Huntington, 1975.

J. B. Duroselle «introduction à l'histoire des relations internationales», Ed. Armand Colin, Paris 1964, 523 p.

Arnold Toynbee: « L'Histoire » Ed. Bordas, Paris 1981, 687 p.

F. Braudel : « La Méditerranée à l'époque de Louis Philippe II », Thèse, Ed. A. Colin, Paris 1949, Edition revue et corrigée 1967 T I 589 p – t II 629 p.

²⁹ Le système de balance des forces élaboré par Morton Kaplan préconise un minimum de cinq acteurs et plus si possible. Morton Kaplan : «System and Process in International Politics »,New York, Huntington, 1975, pp.22-36

Michel AGLIETTA : « Régulations et crises du capitalisme », Ed. Calman Lévy, Paris 1982, 334 p.

Robert BOYER : « Théorie de la régulation, une analyse critique », Ed. La Découverte, Paris 1986, 142 p

A. Doremus : »Introduction à la pensée de C. Scmitt » in Archives de philosophie, Vol.45, N° 4, Oct.- Déc. 1984, pp 585-665.

Bertrand Badie : « L'impuissance de la puissance », Ed. Fayard, Paris, 2004

Mc Luhan, « Message et Massage, un inventaire des effets ».Ed. Jean Jacques Pauvert, Paris 1968, 160 p.

S. Amin: « L'accumulation à l'échelle mondiale, critique de la théorie du sous-développement », Ed. Anthropos, Paris, 1970, 592 p

S. Amin : « L'échange inégal et la loi de la valeur », Ed. Anthropos, Paris, 1973, 148 p.

Benoit Chevalier : « La mondialisation démystifiée, un iPhone à Bamako, Ed. Autrement, Paris 2008, 163 p

Gabriel Wackermann : «La fin des empires: accident ou destinée?», Ed.Ellipses, Paris 2006. 192 p.

G.Baudelle et B.Castagnède (sous la dir. de):le polycentrisme en Europe, Ed L'Aube, Paris 2002, 267 p.

A.Fernandez-Gonzalez et B.Aylevard, document faisant suite à un atelier organisé par la FAO en Décembre 1997. www.fao.org/docrep/x3030F/x3030F00.htm

J. Heffer et M. Launay, « Histoire contemporaine » tome III, de 1945 à nos jours P. 199, Ed. Hachette, Paris 1980 286 pp.

Richard C. Snyder et Glenn D. Paige, The United Nations Decision to resist Aggression in Korea : The Application of an analytical Scheme, in Administrative Science Quarterly, III, 1958.

Kenan Georges Frost, « polycentrism and western policy" in Foreign Affairs, 1964, vol. 42 N°2.

Bertrand badie, La fin des territoires, essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect, Paris Ed. Fayard, 276 pp

**MUSTAPHA BENABDELAZIZ, HAMOUCHE HEBIB : LE CONCEPT DE
POLYCENTRISME DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES**

J. Barréa, « Théorie des relations internationales » Ciaco éditeur,
bruxelles 1978,397 pp